

2022 : la relance du projet européen ?

Octobre 2021



2021-002

NOR : CESL1100002X

mercredi 13 octobre 2021

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mandature 2021-2026 – Séance du 13 octobre 2021

2022 : LA RELANCE

DU PROJET EUROPÉEN ?

Résolution du Conseil économique, social
et environnemental présentée par **le Bureau**

sur proposition de la **commission permanente
des Affaires européennes et internationales**

rapporteurs : M. Didier Kling et Mme Françoise Sivignon

Question dont le Conseil économique, social et environnemental a été saisi par décision de son Bureau en date du 7 septembre 2021, conformément à l'article 34 du Règlement intérieur. Le Bureau a confié à la commission des affaires européennes et internationales la préparation d'une résolution portant **2022 : La relance du projet européen ?** La commission des affaires européennes et internationales présidée par M. Serge Cambou, a désigné M. Didier Kling comme rapporteur et Mme Françoise Sivignon comme rapporteure.

SOMMAIRE

RÉSOLUTION

4

EXPOSÉ DES MOTIFS

4

RÉSOLUTION

6

I - Renforcer une Europe autonome, protectrice et solidaire

6

II - Garantir les libertés

8

III - Réenchanter le projet européen pour susciter l'adhésion

9

DÉCLARATIONS DES GROUPES

11

SCRUTIN

28

2022 : La relance du projet européen ? ¹

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'Union européenne (UE), construction politique unique a permis, malgré les difficultés rencontrées, d'assurer la paix, la sécurité des États membres et, pour une grande majorité des citoyennes et citoyens, la prospérité. Cependant, depuis plus d'une décennie, confrontée à des bouleversements majeurs, elle a dû relever d'importants défis : les crises financières de 2008 et 2010 et leurs répercussions en termes de creusement d'inégalités sociales et territoriales ; la crise migratoire de 2015 qui a vu l'arrivée de millions d'exilées et exilés en provenance notamment de Syrie et à laquelle les États membres ont peiné à apporter une réponse solidaire et cohérente en matière de droits humains ; la sortie effective depuis le 1^{er} février 2020 du Royaume-Uni de l'UE après d'âpres négociations ; des tensions accrues avec ses grands partenaires commerciaux, les États-Unis et la Chine ; la pandémie de la Covid-19 depuis 2020, qui outre un ralentissement brutal de l'économie, a mis au jour le défaut d'autonomie stratégique des États membres dans de nombreux secteurs clés. L'UE doit aussi relever d'autres défis comme la réponse aux urgences climatique, environnementale et sociale.

Toutes ces crises et défis questionnent le modèle de l'UE et ont mis à mal la cohésion entre États membres. Les tensions se sont accrues en son sein, alimentant le repli sur soi et la montée des populismes. Ainsi se sont renforcés des clivages entre pays du Nord et du Sud sur les questions budgétaires et de relance, des tensions avec les États dits « illibéraux » comme la Hongrie ou la Pologne sur la question de l'État de droit et des libertés fondamentales ou encore des approches différentes de l'Europe sociale. Dans le même temps, l'action de l'UE est souvent jugée peu visible et éloignée des préoccupations quotidiennes des citoyennes et des citoyens.

Pourtant, les attentes vis-à-vis du projet européen restent fortes. La solide participation de plus de 200 millions de citoyennes et citoyens aux élections européennes de 2019, chiffre en hausse pour la première fois depuis 1994, en témoigne. De même, le niveau de soutien à l'Europe est plus élevé qu'en 2008, avec près de la moitié des Européennes et Européens qui affirment avoir confiance dans l'UE².

¹ L'ensemble de la résolution a été adopté par 151 voix pour et 14 abstentions (Voir page Scrutin).

² Source : Eurobaromètre février et mars 2021 et rapport *Fractures françaises 2021* (Fondation Jean Jaurès – Le Monde - Ipsos) : en France, une personne interrogée sur deux estime que l'appartenance à l'UE est une bonne chose et 26 % des personnes interrogées (Français) sont favorables à plus d'intégration européenne en hausse de 15 points depuis 2017.
<https://www.jean-jaures.org/publication/fractures-francaises-2021-lenvironnement-un-enjeu-majeur-mais-concurrence/>

L'envie et le besoin d'Europe sont donc présents et récemment, la crise de la Covid-19 a mis en évidence que l'UE, en dépit de ses fragilités, demeure un échelon de réponse adéquat. En effet, même si l'Union, dans son domaine de compétence, a pu sembler tarder à prendre des mesures efficaces face à cette pandémie, aujourd'hui 65 % de la population adulte a reçu au moins une dose de vaccin³, chiffre supérieur par exemple à celui des États-Unis (61,6 % de primo vaccinés).

De même, l'UE s'est montrée réactive en proposant un plan de relance et de résilience, *NextGenerationEU*, dès l'été 2020. Destiné à faciliter la reprise dans les États membres et doté de 750 milliards d'euros (dont 40 milliards d'euros seront versés à la France), cet instrument est, pour la première fois dans l'histoire de l'Europe, financé par mutualisation de la dette, mouvement inédit de solidarité financière dans une Europe à 27. Ce plan de relance constitue aussi une avancée en faveur des transitions écologique et numérique (respectivement 37 et 20 % des dépenses engagées), préoccupations importantes des citoyennes et citoyens européens et un engagement fort et rapide de l'Union au niveau international. Ce plan doit par ailleurs favoriser le maintien de l'activité économique et de l'emploi.

Jean Monnet, l'un des pères fondateurs de l'Europe affirmait que « *l'Europe se fera dans les crises et elle sera la somme des solutions apportées à ces crises* ». Alors qu'elle vient de démontrer qu'elle a su apporter des réponses pertinentes à la crise de la Covid-19, nous sommes donc dans un moment politique opportun pour consolider l'UE.

³ Source : site internet toute l'Europe, *Vaccination contre le Covid-19 en Europe : où en est-on ?*, chiffre au 4 septembre 2021.

RÉSOLUTION

À l'occasion de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et alors que la France prendra pour six mois à compter du 1^{er} janvier 2022 la présidence du Conseil de l'Union européenne, le CESE, assemblée représentative de la société civile organisée, souhaite rappeler son attachement au projet européen et considère que l'UE peut se rapprocher des citoyennes et citoyens si elle rend son action lisible et compatible avec leurs attentes vis-à-vis d'une Europe qui les protège, garantit leurs libertés et rénove sa gouvernance pour la rendre plus transparente et démocratique.

I - Renforcer une Europe autonome, protectrice et solidaire

Dans un monde globalisé et concurrentiel, les citoyennes et les citoyens ont besoin d'une Europe forte sur la scène internationale, qui protège leurs intérêts. Pour le CESE, cette protection doit être en mesure d'apporter des réponses aux préoccupations citoyennes et peut s'exercer dans plusieurs domaines.

Dans le domaine économique, la crise de la Covid a mis au jour le défaut d'autonomie stratégique des pays de l'Union dans de nombreux secteurs jugés clés. De même, la question des relations commerciales avec les États-Unis et la Chine, marquées par de fortes tensions, a poussé l'UE à lancer des travaux sur une possible révision des dispositions en matière de concurrence et à adopter en février 2021, une nouvelle stratégie commerciale. Axée sur les principes de « *fermeté, environnement et ouverture* », cette stratégie doit se décliner en dispositions permettant de regagner en autonomie stratégique et de mieux faire face à la politique plus « agressive » de ses principaux partenaires commerciaux. Pour le CESE, il est essentiel de faire aboutir ces travaux visant à lutter contre toutes les formes de concurrence déloyale et à protéger les acteurs économiques, les travailleuses et travailleurs, les consommatrices et consommateurs européens. Notre Assemblée considère qu'il est dans ce contexte nécessaire d'accorder une attention spécifique aux TPE-PME en tant que piliers majeurs de l'économie européenne. Parmi ces mesures possibles figure notamment le développement de nouveaux instruments de défense commerciale visant à lutter contre les distorsions de concurrence. Ainsi, appliquer aux biens importés les mêmes niveaux d'exigence qu'aux biens produits localement doit permettre de maintenir des conditions équitables entre tous les acteurs économiques (*level playing field*). De même, la mise en cohérence des politiques économiques et commerciales de l'Union avec ses engagements internationaux en faveur du développement durable (Objectifs de développement durable, conventions et normes de l'OIT et Accord de Paris) doit être un axe permanent lors des négociations. Pour le CESE, le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (dit « *taxe carbone aux frontières* »)⁴, conçu pour éviter les distorsions de concurrence, vise à répondre à cet objectif. Il doit néanmoins être construit en association avec l'ensemble des secteurs et acteurs concernés.

⁴ Proposition de règlement 564 du 14 juillet 2021 du Parlement européen et du Conseil de mise en place d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

Dans le domaine environnemental, le CESE salue l'effort en faveur des objectifs climatiques. L'UE s'engage fermement en faveur de la transition écologique : le *Green deal* (Pacte vert pour l'Europe) ; le plan de relance *NextGenerationEU*⁵ ; le Paquet de mesures en faveur du climat *FIT FOR 55*⁶ présenté par la Commission européenne fin juillet 2021, et les cinq missions transversales de la Commission européenne, dont la protection des océans⁷. Le CESE rappelle que l'environnement est une préoccupation citoyenne majeure⁸, qu'il conviendra de traduire par des actions fortes dans les grandes politiques sectorielles : la nouvelle Politique agricole commune, celle de la recherche ou les fonds structurels ainsi que les accords de commerce. Il sera également nécessaire de s'assurer de la réalité des engagements pris et de garantir un processus de redevabilité robuste et transparent vis-à-vis des institutions européennes (Parlement européen en particulier), de l'ensemble des États membres et de la société civile.

Par ailleurs, si le plan de relance européen intègre également les impératifs de transition numérique (seuil de 20 % de dépenses), le CESE regrette qu'il ne comporte pas une plus grande ambition sociale, invitant les États membres à s'engager dans ce domaine. Leur intégration, souhaitée par le CESE, permettrait de lutter contre les inégalités et d'accompagner des transitions socialement justes mais aussi de mieux protéger les populations les plus vulnérables.

Il appartient donc aux États membres et à la France lorsqu'elle présidera le Conseil de l'UE lors du premier semestre 2022, de porter les préoccupations environnementales et de faire aboutir certains textes permettant de lutter contre le *dumping* social et fiscal tant intra-européen qu'à l'échelle mondiale. Parmi ceux-ci figurent : le projet de directive sur le devoir de vigilance des sociétés ainsi que celui sur le salaire minimum européen, déclinaison du socle européen des droits sociaux ; les travaux en vue d'instaurer une assiette commune consolidée d'impôts sur les sociétés (ACCIS) et l'introduction d'une taxe dite GAFA sur l'activité des grandes plateformes numériques. Ils vont dans le sens d'une plus grande justice sociale, environnementale et fiscale et touchent de ce fait aux préoccupations des acteurs économiques ainsi que des citoyennes et citoyens en termes de niveau de vie, de pouvoir d'achat, de consentement à l'impôt et donc de cohésion sociale.

L'UE devra toutefois adapter ses instruments commerciaux pour rétablir les équilibres dans les conditions d'une concurrence au niveau mondial. La question de la taxation des GAFA est particulièrement essentielle pour que l'UE se dote de ressources propres, c'est-à-dire de revenus, qui viennent de la fiscalité extra-européenne. L'adoption d'un tel système offrirait des ressources et une ouverture du marché pour

5 Qui conditionne le versement des aides en subventions et prêts aux États membres au critère de 37 % de dépenses en faveur du climat.

6 Ensemble de mesures législatives proposées par la Commission européenne pour réduire de 55 % les émissions nettes de gaz à effet de serre dans l'UE en 2030. Certaines de ces propositions rejoignent celles exprimées par des citoyennes et citoyens français à travers la Convention pour le climat (taxe sur le kérosène par exemple).

7 Les missions transversales, au sein du programme Horizon Europe, visent à générer des solutions et initiatives autour de grands défis contemporains : l'adaptation au changement climatique ; la protection des océans ; la lutte contre le cancer ; les villes neutres en carbone et la santé des sols.

8 Étude *Fractures françaises* (Ipsos, *Le Monde*, Fondation Jean Jaurès, Institut Montaigne) 2021 : 88 % des personnes interrogées en France sont conscientes du changement climatique et 68 % estiment qu'il est d'origine anthropique.

les entreprises européennes. L'UE devra également travailler à renforcer l'efficacité de ses contrôles aux frontières externes de l'Union.

Enfin, la crise de la Covid a renforcé les attentes des citoyennes et des citoyens sur le plan de la santé⁹ et il s'agit d'un des domaines que l'Union doit davantage investir. En s'appuyant sur l'article 6 du Traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE) relatif aux compétences partagées, doit être lancée une réflexion afin de voir comment mieux répondre aux crises sanitaires futures. Une véritable politique d'indépendance stratégique et d'autonomie doit également être mise en œuvre dans ce domaine ainsi que l'allocation de budgets européens dédiés à la santé publique notamment sur les volets recherche et prévention. Il faut promouvoir une approche intégrée de la santé publique dans toutes les politiques conformément aux orientations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de prise en compte des déterminants sociaux de la santé. Par ailleurs, sur le plan international, le CESE appelle l'UE à accélérer l'initiative COVAX qui consiste à assurer un accès équitable à la vaccination aux pays à faibles et moyens revenus.

II - Garantir les libertés

L'UE doit rappeler sans cesse à l'international mais aussi en son sein, son attachement à ses valeurs fondamentales et la nécessité de garantir le respect de celles-ci. L'article 2 du Traité sur l'Union européenne (TUE) dispose que « *l'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes* ». Dans cette optique, le CESE soutient le conditionnement du versement des fonds européens au respect de l'État de droit¹⁰.

Ces valeurs et principes doivent également structurer une réponse commune et solidaire des États membres face aux grands enjeux mondiaux. Il faut ainsi rappeler que l'UE est le premier bailleur de fonds pour l'aide au développement. Pourtant, sur certains sujets comme l'accueil des demandeurs et demandeuses d'asile, on a pu observer des divergences et des dérives. En dépit des dispositions des traités qui appellent à la solidarité dans ce domaine, (en particulier les articles 78 et 79 du TFUE), les États membres agissent trop souvent en ordre dispersé, laissant les pays de premier accueil, du Sud ou de l'Est de l'UE, assumer seuls l'accueil de populations exilées. Un certain nombre d'accords d'externalisation des frontières, y compris bilatéraux, a aussi été passé, au mépris parfois du respect des droits fondamentaux des exilées et exilés. Au vu de ce constat, le CESE est favorable à la mise en œuvre d'une politique commune et solidaire en matière d'accueil des réfugiées et réfugiés, coordonnée par une Agence européenne pour l'asile rapidement opérationnelle¹¹.

⁹ Eurobaromètre 2021.

¹⁰ Prévu par le règlement du 16 décembre 2020, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021.

¹¹ Le CESE est favorable à une réforme du règlement de Dublin, cf. avis du CESE *Parcours et politiques d'accueil des demandeurs et demandeuses d'asile dans l'Union européenne*, rapporteurs Paul Fourier et Emelyn Weber, mai 2018.

L'UE a été construite sur un socle commun de valeurs et de principes et demeure un espace unique de libertés. Cependant, elle est parfois considérée par certains et certains comme une machine « *technocratique et normative* ». Le CESE considère qu'il faut donc retourner aux fondements du projet démocratique européen de développement économique et de progrès social tout en s'adaptant bien évidemment aux nouveaux enjeux notamment environnementaux.

Pour le CESE, la liberté, c'est aussi l'indépendance, notamment diplomatique. L'UE doit ainsi renforcer ses capacités de sécurité, coopérer avec les partenaires mondiaux et régionaux (notamment dans le cadre méditerranéen) pour promouvoir la paix, la sécurité et la prospérité de tous et toutes. Elle doit défendre ses intérêts et les valeurs de l'UE en affirmant sa place sur la scène internationale. L'Europe doit aussi être reconnue comme l'un des grands acteurs du multilatéralisme, en matière de développement humain, environnemental, culturel, économique et social et faire valoir ses normes au niveau mondial.

Elle devrait davantage s'appuyer sur les Régions ultrapériphériques (RUP) et les Pays et territoires d'outre-mer (PTOM), postes avancés de la diplomatie européenne, permettant d'affirmer ses valeurs sur trois océans.

Être libre, c'est aussi jouir d'une indépendance dans les secteurs stratégiques : disposer d'un système alimentaire répondant à nos besoins ; s'approvisionner en matières premières et en énergie décarbonée et abordable ; développer la souveraineté numérique ; assurer la liberté et l'autonomie des citoyennes et citoyens dans ces domaines... Pour le CESE, l'UE doit identifier et soutenir les secteurs qu'elle considère comme stratégiques et à même d'assurer son indépendance en s'appuyant également sur la force de son marché intérieur et sur une politique industrielle robuste pour affirmer sa puissance géopolitique.

III - Réenchanter le projet européen pour susciter l'adhésion

Une relance du projet européen s'impose. Dans cette optique, il faut d'abord s'interroger sur notre modèle de société. Que voulons-nous construire ensemble ? Comment mieux intégrer les dimensions sociales et environnementales ? Comment assurer la prospérité au sein de tous les territoires de l'UE y compris les espaces ultramarins ? Quels sont les moyens pour renforcer l'attractivité de l'Europe notamment vis-à-vis de la jeunesse ?

Pour le CESE, retrouver le sens du projet européen passe par une nécessaire relance de réalisations concrètes qui touchent notre quotidien.

Pour retisser la confiance, il faut renouer avec la vision de Robert Schuman d'une Europe fondée sur « *des réalisations concrètes créant d'abord des solidarités de fait* ». Il conviendrait de renforcer les projets ayant un impact direct, de simplifier les procédures et de faire mieux connaître les réalisations rendues possibles par l'UE. Il convient également d'investir d'autres domaines : la politique de santé est par exemple devenue un enjeu majeur avec la crise de la Covid-19 (politiques de vaccination, indépendance stratégique, approvisionnement...). La politique dans le domaine de la souveraineté numérique est également essentielle. Le développement

du numérique est un formidable levier pour associer et inclure les citoyennes et les citoyens. Cependant, il nécessite une régulation qui doit s'exercer au moins au niveau européen (règlement général de protection des données, création d'un *cloud* européen, *Digital Services Act*, *Digital markets Act*...). Dans ce contexte, le CESE estime qu'il est indispensable de relayer une information fiable et transparente des actions et politiques de l'UE et de leur traduction en mesures dans le droit national afin de rendre compréhensibles et visibles les réalisations de l'UE dans la vie quotidienne et faciliter un débat public de qualité.

Susciter l'envie, c'est aussi élaborer des projets en faveur de populations à même de nourrir l'idéal européen. Pour le CESE, il faut ainsi faire de la jeunesse le moteur de la construction européenne et tirer parti de l'année 2022, qui lui est dédiée, pour accroître les mesures en sa faveur (logement, formation, emploi, mobilité, culture). Le système scolaire doit également être mobilisé pour davantage sensibiliser et former à l'Europe les citoyennes et citoyens de demain. Il faut pouvoir assurer à la jeunesse des réponses adéquates aux problèmes environnementaux qui vont déterminer son avenir.

Redonner foi dans l'UE passe aussi par une réforme de la gouvernance de l'UE qui doit être élargie pour donner une place effective à la société civile organisée. Cela aboutirait à rapprocher efficacement l'Europe des citoyennes et des citoyens. La création d'un statut européen pour certains acteurs de cette société civile organisée (associations...) et la mise en œuvre effective des statuts existants (coopératives) ou le renforcement de ceux représentés par des confédérations européennes ayant le statut de « partenaire social européen » (syndicats) vont dans le même sens.

Même si le TFUE prévoit la consultation des partenaires sociaux (art. 153 à 155) dans de nombreux domaines (travail, lutte contre l'exclusion sociale...), force est de constater que le dialogue social est faiblement présent dans les grandes décisions de l'UE. Sur le même sujet, le CESE reste vigilant sur les avancées promises, issues du socle européen des droits sociaux concernant notamment un revenu minimum européen et la lutte contre la pauvreté.

Les citoyennes et citoyens doivent également voir leur place renforcée et devenir de véritables acteurs et actrices de l'UE et pas uniquement lors des élections. Dans un monde interactif, il faut continuer à s'appuyer sur de nouvelles méthodes. La place de la citoyenne et du citoyen doit être repensée en développant la participation citoyenne *via* des consultations plus fréquentes, un traitement des pétitions, une formation à la citoyenneté européenne ou encore des liens renforcés avec les élus et élus européens.

« *Renforcer l'âme de notre Union* »¹² semble aujourd'hui à portée de main. La crise sanitaire actuelle a démontré que l'Europe avançait quand elle était unie et qu'elle peut être audacieuse dans l'action. En devenant acteurs et actrices de l'Europe de demain, nous pouvons agir sur une Union en perpétuelle construction qui nous protège, garantit nos libertés, notre prospérité et suscite notre adhésion.

¹² Discours sur l'état de l'Union 2021 de la présidente von der Leyen, 15 septembre 2021.

Déclarations des groupes

Artisanat et Professions libérales

S'ils se disent attachés à l'Europe, les français n'en manifestent pas moins, dans leur majorité, une forte défiance à son égard et la considèrent notamment comme trop éloignée de leurs préoccupations.

Dans ce contexte, la « Conférence sur l'avenir de l'Europe » offre l'opportunité d'écouter et d'associer les citoyens à la construction d'une nouvelle feuille de route.

Le CESE, qui a toute sa place dans ce dialogue, identifie dans sa Résolution les domaines d'action à investir pour relancer l'adhésion au projet européen, en répondant aux besoins de prospérité et de cohésion sociale, tout en faisant face aux défis d'avenir.

Pour notre groupe, la relance de l'Europe doit mobiliser deux grands axes en parallèle.

1^{er} axe : il est primordial de s'attaquer aux faiblesses structurelles qui fragilisent le marché intérieur tout comme la souveraineté européenne.

Nous pensons au problème du dumping social et fiscal entre les Etats membres. Il faut avancer résolument vers plus d'harmonisation et lutter contre les distorsions de concurrence.

Nous pensons également à l'impérative reconquête de la souveraineté européenne.

La nouvelle politique industrielle de la Commission répond à cette préoccupation. Toutefois, la réussite de cette stratégie dépendra aussi de la capacité de l'Europe à mieux protéger ses entreprises : en imposant aux sociétés étrangères souhaitant exercer sur le continent, les mêmes règles que celles s'appliquant à leurs homologues européennes.

La forte ambition environnementale portée par l'Europe devra aussi tenir compte de cet enjeu, afin de préserver la compétitivité de nos entreprises.

2^e axe : il est crucial de miser sur les atouts de l'Europe.

Parmi ceux-ci, nous pensons tout d'abord à la jeunesse et à la nécessité d'investir massivement dans les compétences, mais aussi d'encourager davantage la mobilité des jeunes, à tous les niveaux de formation, en leur permettant de vivre une expérience enrichissante et qualifiante dans le cadre d'Erasmus. Voilà bien un levier pour favoriser leur attachement à l'Europe !

Nous pensons par ailleurs à l'atout que représentent les TPE-PME, pour assurer la prospérité européenne, par leur imbrication dans le tissu économique et social des territoires et par leur présence dans tous les domaines, de la production aux services.

Les objectifs de l'Europe en matières environnementale, technologique ou sociale, ne pourront être atteints sans la mobilisation des 25 millions de PME européennes.

C'est pourquoi, il est indispensable d'accompagner ces entreprises dans leur transition écologique et numérique, mais aussi d'examiner systématiquement tout projet de législation dans ses impacts à leur égard et, plus largement, de lever les freins à leur performance ou leur développement.

Constatant que ces thématiques figurent dans la Résolution du CESE, le Groupe Artisanat et Professions libérales l'a votée.

Associations

L'Union européenne est une réalisation politique, mais avant tout, elle est un projet. Un projet selon lequel faire ensemble permettrait de mieux faire, d'éviter les conflits, d'œuvrer au commun pour la protection et la prospérité des États membres et de leurs citoyennes et citoyens en pensant et préparant l'avenir. Nous voulons ainsi penser avec tous, en ne laissant personne de côté et bâtir une Europe dans laquelle chacun vivra dans la dignité, en harmonie avec les autres et l'environnement, une Europe dont l'économie sera au service de tous, en mettant l'être humain et les droits de l'homme au cœur de son projet.

La crise sanitaire a montré l'importance de l'Europe face aux défis présents et à venir : sociaux, écologiques et de santé globale.

L'Europe représente un socle commun de valeurs partagées par des millions de personnes qui lui font confiance pour apporter les réponses nécessaires à leurs aspirations. Le groupe des associations affirme que ce socle commun serait mieux partagé et incarné si les politiques culturelles étaient incluses dans les politiques européennes.

L'Union européenne doit être toujours plus – et mieux sans doute – le bon niveau d'intervention pour assurer la paix et protéger ses citoyennes et citoyens mais aussi pour être un acteur politique et économique central au plan international, promotrice des valeurs humanistes et démocratiques.

Le groupe des associations pense intimement que les obstacles du quotidien, tout comme les plus grands défis, se relèvent ensemble. C'est pourquoi notre groupe croit encore et toujours en l'essence de cette idée européenne.

Au sein de l'espace européen comme au niveau international, l'Union européenne doit réaffirmer les valeurs fondatrices qui l'animent en rendant effectifs les objectifs du socle européen des droits sociaux, en adaptant ses moyens aux enjeux actuels et à venir et en élargissant sa vision de l'intérêt général.

Les associations, dont la non-lucrativité n'est encore pas reconnue par l'Union, sont des organisations vitales en Europe et dans le monde pour répondre aux attentes des peuples, amortisseurs économiques et sociaux souvent, actrices de proximité toujours. Leur modèle d'implication citoyenne non lucrative dans la vie de la Cité doit être protégé.

Cette résolution est un témoignage d'espoir dans le projet européen, un projet qui doit certainement être repensé, retravaillé. Ce gage d'espoir le groupe des associations le partage et remercie les rapporteurs d'autoriser, à travers cette résolution, à envisager une Union européenne construite avec ses citoyennes et citoyens.

Le groupe des associations rejoint les recommandations faites par les rapporteurs et soutient la résolution dans ses différentes composantes. C'est pourquoi il a voté en sa faveur.

CFDT

2022 : relance du projet européen ? Pour la CFDT, l'année qui arrive peut offrir cette possibilité, si nous savons toutefois saisir les opportunités qui se présentent à nous.

La Présidence française de l'Union européenne (PFUE) doit être une occasion de faire avancer de nombreux dossiers : les transitions environnementales et numériques, les luttes contre les discriminations, la directive sur un salaire minimal européen ou encore la mise en œuvre d'une politique commune et solidaire en matière d'accueil des réfugiés. Pour la CFDT cette présidence française doit aussi être celle de tous les acteurs de la société civile.

Alors que la France a fait le choix d'associer les citoyens et les citoyennes dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, la résolution évoque de fortes attentes vis-à-vis du projet européen, mais également une action de l'Union européenne peu visible. Pour la CFDT, plutôt que de toujours invoquer l'excuse d'une Europe qui freine et qui empêche, les gouvernements doivent s'engager pour présenter une Europe qui agit, qui progresse par des politiques publiques s'appliquant à hauteur de femmes et d'hommes, ayant un impact pour nos concitoyennes et citoyens.

La CFDT partage le constat d'une Union européenne qui a su, malgré un démarrage difficile, apporter des réponses adéquates face à la crise de la COVID 19, en prenant des mesures efficaces pour lutter contre cette pandémie mais également en proposant un plan de relance et de résilience de 750 milliards d'euros, conditionné au respect de l'Etat de droit par les Etats membres. Pour la CFDT, c'est l'opportunité de repenser la place et le rôle de l'Europe dans l'économie mondiale. L'Europe se développera sur un aspect qualitatif en ayant des idées, en étant novatrice, en proposant un cadre régulant la mondialisation pour répondre aux enjeux de la transition écologique, dans le respect et la promotion d'un modèle social progressiste.

La CFDT a voté pour cette résolution.

CFE-CGC

Le projet européen est historiquement né de l'ambition fondamentale de garantir la paix entre les peuples du continent. Sa construction s'est appuyée principalement sur la coopération puis l'intégration économique.

La CFE-CGC regrette que le modèle européen soit, aujourd'hui, de plus en plus souvent questionné car l'ambition fondatrice est tout aussi vraie aujourd'hui qu'hier. Notre continent n'est pas à l'abri de menaces extérieures ou de tensions internes destructrices.

Le contexte du projet est par contre très différent. Fin de la guerre froide avec la disparition du bloc soviétique mais éveil de la Chine, mondialisation des échanges ayant conduit à sortir des millions d'êtres humains de la pauvreté mais entraînant

une concurrence effrénée, parfois au détriment des salariés, basculement de l'axe du monde de l'atlantique au pacifique, menace terroriste, flux migratoires, digitalisation de nos vies, et prise de conscience de l'immense défi environnemental.

La CFE-CGC considère que l'avenir de l'Europe passe par un renforcement de l'adhésion des peuples.

Il s'agit de proposer une Europe du concret qui démontre qu'elle est indispensable à la puissance de chacun de ses membres et à la prospérité de ses habitants.

La CFE-CGC souhaite une Europe protectrice ! Protectrice non seulement de ses consommateurs mais aussi des salariés, des entreprises, des agriculteurs, des indépendants, des artisans. Il s'agit de refuser la concurrence déloyale de pays aux normes sociales et environnementales insuffisantes.

Dans un monde où la pérennité des alliances peut être interrogée, la CFE-CGC souhaite une Europe capable de se défendre politiquement, diplomatiquement, militairement, économiquement. L'Union Européenne doit se donner les moyens de son indépendance et de sa souveraineté.

La CFE-CGC souhaite une Union européenne qui prend mieux en considération les conséquences sociales ou environnementales de ses décisions. Les fumées toxiques ne s'arrêtent pas aux frontières. Les politiques sociales ou fiscales doivent converger comme la politique économique ou monétaire pour éviter des dumpings incompris. Les habitants les plus vulnérables doivent être soutenus

Une Europe protectrice et souveraine ne signifie pas une Europe fermée et frileuse. Les échanges entre les peuples d'ici ou d'ailleurs font l'essence même de l'humanité. Ils sont la base du développement de chacun. Il faut acheter des produits chinois pour pouvoir vendre des avions ! Mais ces échanges doivent être respectueux de chacun et l'Europe doit affirmer sa puissance.

La France ne sera forte que dans une Europe puissante. L'Europe ne sera forte que si le projet est soutenu par ses peuples.

La construction de cette Europe puissante est complexe et exige des compromis de chacun. Mais si l'ambition est claire, comprise, les citoyens sauront soutenir ce projet et en accepter les exigences.

La CFE-CGC, se retrouvant parfaitement dans la résolution proposée, l'a votée.

CFTC

Comme le note la résolution, « *la pandémie a montré le défaut d'autonomie stratégique des Etats membres* ». Le groupe CFTC insiste sur la nécessité d'améliorer la résilience de nos sources d'approvisionnement (santé, agriculture, électronique) et d'avoir une démarche européenne en matière de souveraineté économique et industrielle. Pour y parvenir, nous devons développer des technologies de pointes et le recyclage des déchets, en particulier pour les matériaux rares.

Nous partageons la préconisation « *d'appliquer aux biens importés les mêmes niveaux d'exigence qu'aux biens produits localement* ». Nous soutenons la création d'une taxe carbone aux frontières de l'UE, en associant tous les acteurs concernés. Mais les discussions sur une taxe GAFA au niveau européen ne doivent pas porter

préjudice aux évolutions obtenues au sein du G20 vers l'adoption d'une taxation minimale des multinationales.

Nous approuvons les préoccupations sociales et environnementales, notamment l'importance d'accentuer le devoir de vigilance des entreprises.

Nous appuyons la nécessité de fixer un niveau de salaire minimum adéquat à l'échelon européen : supérieur à minima à 60 % du salaire médian et 50 % du salaire moyen. Nous proposons d'intégrer une dimension européenne supplémentaire dans le calcul du salaire minimum dans une optique de convergence vers le haut.

Sur le socle, il faut améliorer l'accessibilité à l'emploi des jeunes et des seniors, et assurer un niveau de vie décent de l'enfance à la retraite. Nous proposons de revaloriser le minimum contributif au niveau du SMIC pour les retraités ayant une carrière complète et soutenons la création d'une allocation pour les jeunes engagés dans un parcours d'insertion.

Il faut « *accompagner des transitions socialement justes* ». La croissance doit être respectueuse des objectifs climatiques. Mais l'urgence climatique ne doit pas générer d'accélération trop rapide du calendrier social, car il nous faut travailler à moyen terme sur la reconversion des sites et des travailleurs dans le cadre d'un dialogue social renouvelé. Cela suppose une démarche de formation professionnelle qualifiante, des financements dans les secteurs impactés et un mix énergétique équilibré.

Le groupe CFTC a voté cette résolution.

CGT

La relance du projet européen suppose des changements radicaux comme l'abandon des dogmes de la compétitivité et de la concurrence libre et non faussée... Cette compétition avantage les acteurs économiques et financiers les plus puissants. Elle est éloignée des préoccupations des populations, notamment environnementales, et de leurs réalités sociales et territoriales. Elle est surtout cause de creusement d'inégalités sociales et écologiques insupportables et d'affaiblissement de secteurs stratégiques :

Près de 9 millions de foyers européens sont en état de privation sévère liée au logement et le nombre de SDF a augmenté de 70 % en 10 ans.

Depuis 1980, les revenus des 1 % les plus riches ont bondi deux fois plus vite que la moyenne et ont capté une part de la croissance similaire aux 50 % les plus modestes.

L'Europe est devenue le deuxième destructeur mondial de forêts tropicales derrière la Chine et devant les Etats-Unis...

Les règlements et directives européens ont libéralisé les secteurs des télécommunications, de l'énergie et des transports et ont fragilisé les secteurs publics existants ; ainsi en témoigne l'explosion des prix du gaz et de l'électricité.

La CGT approuve dans cette résolution la volonté de lutter contre toutes les formes de distorsion fiscale, sociale et écologique.

Le texte rappelle que le dialogue social est faiblement présent dans les grandes décisions de l'Europe ; il aurait pu revendiquer cette association, à la veille de la présidence française de l'Union.

Il ne dénonce pas non plus le dogme de la concurrence et de la compétitivité.

Pour la CGT, La Présidence française de l'Union doit se fixer comme priorités :

- La concrétisation du socle des droits sociaux européens ;
- Et la construction d'une véritable stratégie industrielle, énergétique et environnementale, basée sur les coopérations et les complémentarités entre les peuples, les travailleurs et les territoires, ainsi que la pérennité des services publics et d'intérêt général.

Le groupe de la CGT s'est abstenue.

CGT-FO

En préambule, le groupe FO souhaite rappeler l'importance que le CESE, assemblée de la société civile organisée, s'exprime sur l'avenir de l'Europe à travers cette résolution.

Ce texte est l'aboutissement d'un travail collectif où chaque groupe a pu exposer ses réflexions et propositions en toute liberté et c'est sans doute ce qui nous a permis d'aboutir à une résolution équilibrée, qui ne délaisse aucun des trois piliers sur lesquels s'appuie notre institution.

Le groupe FO a soutenu plusieurs des propositions formulées dans cette résolution et rappelle que la relance du projet européen est nécessaire dans une période où nous constatons une montée des nationalismes et une volonté de repli sur soi dans certains pays.

La relance du projet européen ne peut aboutir qu'en mettant en avant l'Europe sociale et les intérêts des citoyens et non les seuls critères de liberté de marché.

La crise de la covid-19 a montré combien une Europe forte pouvait être utile face aux impacts d'une crise subite et majeure.

Elle a également prouvé qu'il était possible de rompre avec le dogme de l'austérité et de réduction des déficits, pendant longtemps présenté comme seule issue possible au détriment d'autres politiques économiques dites de relance et de soutien.

Nous craignons qu'une fois la crise maîtrisée, ce dogme revienne en force pour justifier des politiques encore socialement plus agressives faisant « payer la note » aux travailleurs européens.

Nous sommes d'accord sur l'idée qu'il faut donner un nouveau souffle au projet européen, mais pour ce faire il faut aller vers plus de solidarité et mettre en place de réelles politiques de protection sociale et de lutte contre le dumping social.

Il faut agir pour atteindre les objectifs du développement durable, promouvoir un développement économique respectueux de l'environnement et des équilibres de la nature et orienté vers la satisfaction des besoins humains et la promotion des normes sociales les plus favorables aux travailleurs.

Bien sûr qu'il est important de réenchanter le projet européen, mais pour le groupe FO, un tel souhait ne peut aboutir que si les politiques respectent les mandats que les peuples leurs donnent.

La finance et les marchés ne doivent pas dicter le projet européen, ce doit être avant tout les aspirations des citoyens européens qui doivent primer.

Nous alertons sur les risques que présente cette volonté de penser qu'il suffit de mettre en place une plateforme numérique ou de consulter quelques citoyens tirés au sort pour considérer que les personnes qui se sont exprimées reflètent la volonté de la majorité et qu'elles soient suffisamment « éclairées » sur les sujets concernés pour que cela permette de décider des choix de politiques publiques.

Le flop de la plateforme sur l'avenir de l'Europe en est un bel exemple des limites de ce type d'exercice.

Malgré notre réserve sur ce point et sur certains autres que nous n'avons pas le temps de développer dans cette déclaration, le groupe FO a voté pour cette résolution.

Coopération

Les trois institutions européennes que sont la Commission, le Conseil et le Parlement ont décidé de donner aux citoyennes et citoyens des 27 États membres, la possibilité d'exprimer ce qu'ils attendent de l'Union européenne.

A l'occasion de la « Conférence sur l'avenir de l'Europe », le CESE a souhaité formaliser la vision du projet porté par la société civile organisée.

L'Union européenne, qui a apporté la paix, la stabilité et grandement amélioré la vie des Européennes et des Européens vit actuellement une crise de croissance et de défiance. Après une phase de construction et d'élargissement basées essentiellement sur la libre circulation et la normalisation, le projet européen mérite d'être actualisé.

Des fractures sont là et masquent la force d'un projet unique. La sortie récente d'un acteur majeur, la Grande Bretagne, montre que cette union est fragile. Elle ne recueille plus l'adhésion majeure des citoyennes et citoyens de chacun des États membres. La position d'autres acteurs comme la Hongrie et la Pologne démontre que les valeurs de l'Europe peinent à vivre autrement que par le prisme libéral du marché. Enfin, les règles de fonctionnement, l'unanimité notamment, trouve ses limites dans un collectif à 27 où les soutiens sont parfois plus de l'ordre de l'opportunisme politico-économique que de celui des valeurs.

Brexit, montée des nationalismes, en Europe, mais aussi dans le monde et urgence climatique, sont l'occasion de repenser un modèle qui conserve toute sa pertinence en ce moment

En cela, le Plan de relance européen actuel « *Next Generation EU* » est une occasion de sortir plus forts de la pandémie liée à la Covid-19 en transformant nos économies pour les rendre plus durables et résilientes.

Les citoyennes et citoyens européens l'ont bien compris, même s'ils sont partagés entre « trop d'Europe » et « pas assez d'Europe ».

Qu'ils soient Européens ou Français, ils appellent de leurs vœux une Europe autonome, protectrice et solidaire qui replacera les femmes et les hommes au cœur du projet et qui défend ses intérêts stratégiques au niveau international en ne visant pas uniquement les marchandises et les échanges commerciaux. Pour nous coopératives qui sommes des entreprises de personnes et non de capitaux, c'est primordial.

Il nous faut une Europe qui garantisse les libertés sur l'ensemble de son territoire, mais aussi au-delà, à travers le monde et promouvant ses valeurs au profit de

l'humanité et une partie de ses ressources aux plus démunis. La solidarité est une valeur socle du projet coopératif. Elle a pour cela la chance unique de pouvoir disposer de têtes de pont partout dans le monde avec les régions ultra périphériques et notamment les Outre-mer français.

Notre Europe doit pouvoir susciter l'adhésion de femmes et d'hommes de nationalités différentes, unis autour de valeurs et d'un désir commun de construire ensemble une réponse adaptée aux besoins d'aujourd'hui et aux enjeux de demain.

Le Groupe de la Coopération a voté la Résolution.

Entreprises

Réenchanter le projet européen pour susciter l'adhésion, est un bel objectif que fixe le conseil au travers de cet avis. La construction européenne a favorisé la paix, le développement économique et social, au sein de notre continent, elle nous a également aidé à surmonter de nombreuses crises qui auraient été plus difficiles à surmonter seuls. Le CESE rappelle donc son implication au projet européen et cela est important. Les entreprises y sont-elles mêmes fortement attachées.

Pour autant, de nouvelles priorités doivent être mises en place. Nous avons pu le constater avec la crise de la Covid, l'Europe doit se doter d'instruments permettant d'améliorer notre autonomie stratégique, mais également de protéger les acteurs économiques face à une politique de plus en plus agressive de nos partenaires commerciaux.

Cela ne pourra se réaliser qu'en déployant une véritable politique industrielle européenne, tout en luttant contre les distorsions de concurrence et toute forme de concurrence déloyale. Elle ne doit pas à cet égard hésiter à utiliser le principe de réciprocité et de nouveaux instruments de défense commerciale.

Nous devons aussi chercher à renforcer l'influence de l'Union en diffusant ses normes et en renforçant sa diplomatie. Grâce à l'Union Européenne, nous avons l'un des plus importants espaces économiques au monde : c'est une chance que nous pouvons mettre au service d'autres objectifs en matières sociales environnementales, de garantie des libertés ou de solidarité notamment, le tout en lien avec les objectifs de développement (ODD).

Comme le précise le texte, les différents outils doivent être construits en étroite association avec les acteurs concernés. Il convient en effet de prendre en compte leurs capacités à répondre aux objectifs : ainsi, par exemple, la trajectoire de décroissance des quotas gratuits dans le système européen d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (EU ETS) doit rester réaliste pour préserver la compétitivité des secteurs concernés, en particulier dans une période où ceux-ci vont devoir réaliser des investissements colossaux pour leur transition bas carbone et auront besoin d'être accompagnés. Une approche sectorielle est indispensable. Il convient également d'être prudent en matière de devoir de vigilance, notamment pour les PME du fait de leur implication dans la chaîne de sous-traitance.

Ces difficultés ont été entendues le texte nous semble d'ailleurs équilibré et donne de réelles pistes pour la relance d'un projet européen. Les entreprises françaises y tiennent et attendent beaucoup d'un projet européen qui favorise leur développement, la pérennité des filières industrielles et leur compétitivité.

C'est pourquoi le groupe des entreprises l'a voté favorablement.

Environnement et nature

Le Groupe Environnement et Nature est attaché à la construction européenne qui a permis d'établir un vaste espace de paix et de coopération sur notre continent.

Parmi bien des réalisations, l'Europe a construit une politique de l'environnement très active dans les domaines du changement climatique, de l'eau, de l'air, des zones marines, de la biodiversité ou encore des déchets – même si son application mérite d'être renforcée, notamment en France. Notre Groupe a voté cette résolution qui rappelle ces apports et les met en perspective.

Pour autant, il nous paraît utile de procéder à des rappels et d'exprimer quelques souhaits.

Signalons ainsi que le Pacte de Stabilité et de Croissance, actuellement suspendu du fait de la crise sanitaire, devrait à l'avenir être remplacé par «un pacte de résilience et de stabilité» qui comptabiliserait les investissements de la transition hors du plafond budgétaire et de l'endettement.

Nous souhaitons que l'Union s'implique pleinement dans la mise en œuvre de la Stratégie européenne pour la biodiversité votée par le Parlement européen, et rappelons également que l'Europe constitue aujourd'hui un acteur incontournable de la gouvernance mondiale de l'Océan. La protection de 30% de la zone maritime de l'UE, la restauration des écosystèmes marins ou la lutte contre la pollution marine doivent être poursuivis.

Nous attendons de l'Europe qu'elle mobilise sa diplomatie extérieure au service de la transition écologique, que ce soit par la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs des transports maritimes et aériens, par l'allocation préférentielle de l'aide au développement aux investissements transitionnels et durables, ou par l'adoption d'ambitions fortes dans les négociations en cours, qu'il s'agisse du futur cadre global pour la biodiversité ou du projet de traité sur la pollution plastique. Ces démarches devraient être complétées, sur le plan commercial, par des « mesures-miroirs » applicables aux produits importés, en l'absence de dérogations, afin de mieux protéger l'environnement et la santé des consommateurs.

Nous demandons enfin que la politique de voisinage de l'Union européenne soit renforcée notamment en direction des pays riverains de la Méditerranée pour y promouvoir la paix, la coopération, l'état de droit, et plus généralement la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Nous vous remercions de votre attention.

Familles

Les trois axes retenus, visant à « la relance du projet Européen » emportent l'adhésion du Groupe Familles : une Europe autonome, protectrice et solidaire ; des libertés garanties et un projet européen mobilisateur pour susciter l'adhésion de toutes et tous.

L'exposé des motifs appuie sur l'idée d'une Europe qui peinerait à répondre aux défis. Mais, historiquement, le socle commun européen s'est, toujours montré solide et capable d'évoluer, de progresser afin de se renforcer dans l'intérêt commun, malgré les crises et les soubresauts.

C'est justement de cette force que peuvent venir protection, solidarité et liberté !

Depuis 2017 l'Europe s'est dotée d'un Socle européen des droits sociaux qui confère à l'ensemble des pays des devoirs nouveaux. Ainsi, la directive du 20 juin 2019 concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des aidants est un ensemble de mesures concrètes, visant à faciliter l'organisation des citoyennes et des citoyens dans la réalité de leur quotidien, et dans la diversité de leurs familles. La stratégie de l'UE sur les droits des enfants est aussi de nature à rapprocher l'Europe des familles. Ces dispositions, témoins du rapprochement réel entre l'Europe et ses citoyens méritent d'être soulignées et prises au sérieux. Il restera à la France d'en faire la transposition dans son droit national avant fin juillet 2022. Les familles percevront alors ce que l'Europe déploie pour une harmonisation sociale en réponse à leur préoccupation de concilier vie familiale-vie professionnelle tout au long de la vie.

La France prendra la présidence de l'Europe, début 2022, dans la même temporalité que le Semestre européen. Elle pourra alors promouvoir l'exemplarité française en portant des réformes à l'image des attentes des citoyennes et des citoyens, au niveau de leur vie familiale.

Ceci donnerait, sans équivoque, l'image d'une Europe attentive à toutes et tous.

Le Groupe Familles a voté l'avis.

Non-inscrits

La Coordination Rurale tient également à rappeler son attachement à l'Europe, qu'elle souhaite protectrice, solidaire, et cohérente dans ses politiques sectorielles.

Mais au niveau agricole, seule politique intégrée de l'Union, l'enchantement ne semble plus fonctionner. Sous couvert de laisser plus de subsidiarité aux États membres, la Politique agricole commune, la PAC, est donc en voie de renationalisation. En effet, chaque État doit produire son propre Plan stratégique : la PAC est donc devenue une mosaïque de 27 déclinaisons nationales.

Et si elle n'est plus commune, la PAC tend également à être de moins en moins agricole et de plus en plus environnementale.

La Commission a en effet fixé - sans étude préalable d'impact ou d'évaluation avant leur annonce - des objectifs ambitieux à ses agriculteurs, en leur demandant notamment de produire mieux, avec moins de solutions techniques et sur moins de surfaces.

Elle se montre en revanche incapable d'avoir le même niveau d'exigence avec les produits agricoles qu'elle autorise à l'importation, continuant ainsi de soumettre ses agriculteurs au dumping social, environnemental et sanitaire intra et extra européen. Imposer son modèle uniquement au sein de l'UE n'a que peu de portée, sinon de pénaliser son économie et son autonomie alimentaire.

Par contre, imposer ses normes sociales, environnementales et sanitaires aux importations lui permettra d'exporter son modèle en remplissant le double objectif de protéger le consommateur de l'ingestion de produits toxiques interdits dans l'Union européenne, et protégera les agriculteurs du dumping social, environnemental et sanitaire.

Pour paraphraser le ministre de l'Agriculture sur cette situation paradoxale : *« Qui peut comprendre qu'on importe en Europe des produits qui n'auraient pas le droit d'y être produits ? »* Pour la CR, cette mesure de réciprocité dans les échanges commerciaux est donc indispensable pour favoriser des systèmes alimentaires durables dans l'Union européenne.

L'agriculture a pour mission de nourrir les Hommes et devrait donc être considérée comme stratégique. Cependant, les agriculteurs ne pourront pas continuer à être entre le marteau ultralibéral et l'enclume des stratégies politiques (Green Deal, Ferme à la Fourchette, et Biodiversité 2030 par exemple) aux conséquences réglementaires contraignantes et économiquement préjudiciables.

Pour réenchanter le projet européen au niveau agricole et alimentaire, l'Union doit arrêter de se servir de l'agriculture comme d'une variable d'ajustement ou d'une contrepartie dans les accords commerciaux. L'UE doit porter un projet fort fondé sur la régulation des productions, l'harmonisation des normes et le contrôle des importations dans une optique de préférence communautaire intelligente.

La France a un rôle important à jouer lors de la Présidence de l'UE au 1er semestre 2022. Elle doit porter une nouvelle ambition pour l'UE et pour la PAC 2027, pour assurer un avenir serein et porteur d'espoir aux agriculteurs, et permettant d'envisager l'accès de l'UE à une souveraineté alimentaire responsable, et rééquilibrée.

C'est ainsi que l'Union européenne pourra remplir le contrat social entre des citoyens qui bénéficieraient d'une alimentation saine, de qualité et à un prix raisonnable, et des agriculteurs vivant dignement de leur métier. Pour toutes ces raisons, la Coordination rurale s'est abstenue lors du vote de cette résolution.

Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Selon les mots d'Ursula Von Der Leyen, le 15 septembre dernier, l'année 2022 devrait être pour l'Union européenne, l'année de la jeunesse.

Une année pour répondre à des défis, qui sont pourtant loin d'être nouveaux. Les questions environnementales, sociales ou encore numériques sont présentes depuis des années. Et ce ne sont pas des défis qui « attendent les nouvelles générations », ce sont des défis qui sont déjà présents et auxquels il aurait fallu répondre depuis longtemps. Les nouvelles générations sont engagées, à l'image de la conférence européenne de jeunesse qui accueillera des jeunes engagés de toute l'Europe pour

relever le double défi environnemental et d'inclusion. Ces jeunes générations sont pleines de ressources pour les relever, mais elles auront à assumer les conséquences de la force ou de la faiblesse de nos actions présentes.

Avec le *Green New Deal*, *NextGenerationEU*, *Fit for 55*, l'UE se veut justement plus proactive en matière environnementale. 2022 devra mettre en scène une Europe ferme et exigeante envers les Etats membres dans l'application qui sera faite de ces textes. L'Union européenne doit respecter les engagements qu'elle se fixe en matière climatique et environnementale et aller plus loin dans ses ambitions.

Un autre enjeu majeur nous semble devoir être abordé, celui de la préservation de la paix. L'UE s'est bâtie sur ce pilier fondamental et on entend aujourd'hui qu'elle ne parlerait plus aux jeunes générations, parce que ces dernières n'auraient rien connu d'autre. Mais la paix se mesure-t-elle uniquement en inversement à un conflit armé ?

Pensons-nous sincèrement qu'il n'y a pas de violence dans nos sociétés européennes ? Nous devons nous atteler à cette question de paix sociale dès le début de la présidence française de l'Union européenne.

Car notre Union, c'est aussi celle des jeunes réfugié.es, demandeur.seuses d'asile, mineur.es isolé.es, dont les droits ont été bafoués, c'est celle des femmes qui voient encore et toujours leurs libertés remises en cause, c'est celle qui tend dangereusement vers un refus de la complexité et de la multiplicité des identités...

L'UE de 2022 doit donc être celle qui rappelle et défend avec vigueur et détermination sa vision d'une Europe multiple et son attachement à l'état de droit et au respect de ses valeurs fondamentales.

L'enjeu démocratique doit être au centre de nos réflexions. Comme le propose la résolution, repensons la place et le rôle de la société civile organisée et des citoyen.nes dans les prises de décisions à l'échelle européenne mais soyons également capables de remettre en débat le fonctionnement des institutions. Enfin, osons développer cette Europe sociale dont nous parlons tant. Nous serons proactifs pour approfondir toutes ces questions au long du mandat. Le groupe a remercié chaleureusement les rapporteur.es pour ce travail, et a voté favorablement la résolution.

Outre-mer

De quelle Europe voulons-nous ? Les consultations sur l'avenir de l'Europe post-crise sanitaire portent l'ambition des pouvoirs publics d'entendre les aspirations des citoyens tant le fossé s'est creusé entre les peuples et les décideurs européens.

Pourtant, l'Europe n'a jamais été autant nécessaire comme nous l'avons encore vu pendant la longue crise sanitaire de ces derniers mois.

La dichotomie entre les ressentis des peuples européens et l'incontournable utilité de l'Union a provoqué pessimisme et défiance envers l'Europe qui constituent un terreau favorable à la propagation des discours populistes et de replis identitaires.

L'Europe est plus que jamais à la croisée des chemins. Soit nous lui redonnons collectivement une ambition soit nous assistons impuissant à son délitement. En l'espèce, la France doit retrouver son rôle moteur dans les nécessaires réformes à entreprendre.

Redonner une ambition à l'Europe suppose d'appréhender son identité géographique car elle n'est pas que continentale mais elle s'étend par-delà des mers puisque les Régions Ultrapériphériques et les Pays et Territoires d'Outre-mer offrent indéniablement à l'Europe une dimension diplomatique, culturelle, et stratégique.

Les évolutions juridiques de 2015 encore appelées « l'arrêt Mayotte » doivent inciter la Commission à mieux s'imprégner des réalités de chaque territoire pour mieux prendre en compte les spécificités et accompagner les économies et l'insertion des populations les plus défavorisées.

L'heure n'est plus aux déclarations de bonnes intentions et aux slogans qui résonnent comme de douces paroles tels que sans les RUP « l'Europe serait beaucoup moins riche, moins puissante, moins influente, moins innovante, moins tournée vers l'avenir et vers l'extérieur » comme l'a indiqué Jean-Claude Juncker.

Nous redonnerons du sens au projet européen par des actes et en donnant du corps à son ultrapériphérie sans laquelle elle ne pourra pas complètement déployer toute son influence dans le monde.

A l'heure où certains agitent les peurs, nous disons bien évidemment que si « La France est notre patrie, l'Europe est notre avenir ».

Le Groupe des Outre-mer a voté cette résolution.

Santé et citoyenneté

La présidence, par la France, de l'Union européenne est l'occasion pour le CESE et nos organisations, de réaffirmer le besoin d'une Europe forte, protectrice et garante d'un avenir souhaitable.

La crise que nous traversons a renforcé la nécessité d'une stratégie commune face aux enjeux économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux.

Le plan de relance participe de cette stratégie. Pour le groupe Santé & Citoyenneté, il doit servir en priorité à lutter contre les inégalités et la pauvreté, tout en poursuivant la mise en oeuvre du socle européen des droits sociaux qui vise notamment l'égalité des chances et l'accès au marché du travail.

L'Union européenne doit jouer un rôle plus important dans le domaine de la santé publique. L'instauration d'une Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire dont l'objectif sera de disposer des équipements médicaux nécessaires contre les futures menaces pour la santé, va dans le bon sens. Par ailleurs, la mise en place d'un observatoire européen Santé et Climat en mars 2021 visant à « comprendre, anticiper et minimiser les menaces pour la santé causées par le changement climatique » rejoint nos attentes. Il convient de développer une base de données de santé européenne à laquelle le Health data hub, la plateforme française, doit apporter tout son concours et son expérience.

L'UE doit aussi permettre de faire respecter les libertés fondamentales et les valeurs des droits humains. Notre groupe est particulièrement attaché à la question de l'effectivité de l'accès aux droits : l'affirmation de l'existence de droits impose l'assurance d'une application effective. C'est d'ailleurs l'un des motifs de la défiance des citoyennes et des citoyens à l'égard des institutions. Dans les champs de la santé

en particulier, nous savons à quel point la lutte contre les inégalités d'accès aux soins et le renoncement aux soins doit être renforcée.

L'ambition d'une Europe inclusive et respectueuse des droits fondamentaux passe aussi par le respect des droits des femmes. Au moment où certaines libertés fondamentales sont remises en cause, notre groupe réaffirme avec vigueur que la promotion de l'égalité entre les sexes doit être une priorité.

Face aux défiances et à la montée des populismes, la société civile doit être associée à la construction d'une Europe plus juste, plus solidaire et plus durable, porteuse d'une démocratie renouvelée.

Le groupe Santé et citoyenneté a voté la résolution.

UNSA

A l'UNSA, nous sommes attachés au projet européen, nous considérons que l'avenir de la France est en Europe. Mais nous restons lucides car la perte de confiance des citoyennes et citoyens ne doit pas conduire à un renoncement à l'Europe.

Au-delà des mises à l'épreuve du modèle par les crises, les attentes sont fortes sur le renforcement et le succès de l'Europe de demain, une Europe solidaire avec un modèle de développement économique qui respecte l'environnement. C'est pourquoi nous partageons la ligne générale de la résolution qui, avec ses préconisations, fait de cette question un enjeu majeur pour une Europe plus forte, et parfois plus ferme, sur ses valeurs humanistes et démocratiques.

Dans le domaine de l'environnement, l'Union européenne s'engage fortement en faveur de la transition écologique. Nous souhaitons que cet engagement associe les territoires en aidant les pouvoirs locaux à améliorer leur environnement. La mise en œuvre à l'échelon régional est un des leviers pour promouvoir la relation ville-campagne ce qui facilitera les relations entre les collectivités locales, les entreprises, les citoyennes et citoyens. Cet échelon permettra de mener notamment des projets d'économie circulaire et la transformation des transports.

En ce qui concerne les impératifs de transition numérique, nous souhaitons que les territoires soient associés pour lutter contre la fracture numérique en accompagnant les citoyennes et citoyens aux usages du numérique.

Nous partageons le constat qu'il faut promouvoir une approche intégrée de la santé publique dans toutes les politiques, en prenant en compte les déterminants de la santé. Ils sont notamment associés aux conditions sociaux-économiques, aux environnements et aux inégalités d'accès à l'information.

La relance du projet européen doit intégrer le rôle des citoyennes et citoyens en ajustant les mécanismes participatifs pour aboutir à ce qu'ils jouent pleinement leurs rôles pour contribuer activement à cette relance.

En conclusion, le groupe de l'UNSA a voté cette résolution.

Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

La planète est finie, nous épuisons ses ressources et déréglons son climat. Demain, les catastrophes et des mouvements migratoires climatiques massifs se multiplieront. Alors que certains pays font tout pour maintenir leur modèle de développement consommateur de ressources et que d'autres tombent dans l'autoritarisme pour organiser la sobriété, l'Europe constitue une chance. Une chance pour la viabilité de la planète, pour relever les défis du climat et de la perte de biodiversité, et une promesse pour les générations futures et actuelles à qui nous devons laisser une planète habitable. Face aux nouveaux enjeux, l'Europe doit et peut définir une autonomie stratégique pour construire un mode de développement compatible avec ses valeurs :

- Elle peut trouver une voie médiane qui accompagne les citoyens et leurs initiatives vers un mode de vie plus sobre et les protège des nouveaux risques.
- La politique de priorité absolue au libre-échange qui a fait l'Union européenne a montré ses limites. Il est temps de trouver une cohérence de la gouvernance européenne et une mise en adéquation de ses politiques avec les Objectifs de Développement Durable : l'accès au marché européen peut être conditionné par le respect des standards européens dans les processus de production comme dans les qualités des produits. N'importons pas des produits que nous ne voulons plus produire en Europe.
- L'autonomie stratégique de l'Europe ne peut se faire sans inclure une capacité autonome face aux défis nouveaux, notamment celui de la transition digitale.
- Dans cette affirmation d'une autonomie nouvelle, la France a un rôle à jouer. Ayant depuis longtemps décarboné sa production d'électricité, elle est parmi les premiers pays à devoir initier des changements de modes de vie pour tenir ses engagements climatiques, comme l'a montré la Convention Citoyenne pour le Climat. Porteuse de l'accord de Paris pour le climat, d'un engagement partagé pour la biodiversité comme l'a montré le Congrès Mondial de l'UICN à Marseille, elle est l'un des moteurs du Green Deal européen, comme de la réflexion sur les valeurs qui font l'Europe.

Malgré l'avenir terrible qui se profile, notre groupe est confiant. Pour préserver notre planète et nos vies, nous devons et nous pouvons agir de concert, pouvoirs publics, monde économique et habitants, à la fois citoyens, consommateurs, salariés et épargnants. Collectivement et individuellement nous pouvons changer notre mode de développement, par des politiques publiques déterminées et équitables, par des innovations techniques, de nouveaux modèles d'affaires, la formation et l'investissement des entreprises, et en même temps par les décisions individuelles qui produisent nos modes de vie.

Ce nouveau modèle européen est à inventer, et c'est là que la spécificité européenne est un atout : l'Europe peut à la fois prendre des décisions courageuses lorsqu'elles s'imposent au niveau européen, organiser des transferts au profit des pays ou activités qui en ont le plus besoin pour leur transition écologique ; elle peut aussi, grâce aux règles de subsidiarité, stimuler l'action locale des personnes, des

groupes, des acteurs économiques et politiques à tous les niveaux territoriaux. Ceci est indispensable car le climat et la biodiversité se gèrent autant au niveau européen ou mondial que tout près du terrain, de même que tant d'autres activités qui vont devoir être réinventées et redéfinies avec l'ensemble des talents européens.

En assumant son rôle de puissance paisible, responsable, équitable et protectrice, l'Union européenne pourra faire rayonner dans le monde des modes de développement durables et les valeurs qui les auront fait émerger.

Agriculture

Ce texte de qualité porte une réelle ambition pour l'Europe. Le groupe partage pleinement le constat qu'en dépit de ses fragilités, l'Union européenne demeure un échelon de réponse adéquat aux nouveaux défis de la planète ; la crise de la Covid-19 l'a bien mis en évidence.

La présidence française de l'UE en 2022 peut être l'opportunité d'une relance du projet européen, si elle apporte une réponse plus lisible aux attentes des citoyens vis-à-vis d'une Europe qui les protège et garantit leurs libertés fondamentales.

À ce titre, nous approuvons pleinement les 3 axes de la résolution : renforcer une Europe autonome, protectrice et solidaire ; garantir les libertés ; réenchanter le projet européen pour susciter l'adhésion, en particulier auprès de sa jeunesse.

Depuis l'origine de l'Europe, l'agriculture est un des piliers sur lequel se sont bâties la cohésion et la construction européennes. Les agriculteurs sont des européens convaincus mais aujourd'hui cette conviction est fragilisée face aux incohérences des politiques européennes.

Nous appelons l'Europe à se ressaisir, à clarifier sa stratégie pour l'agriculture et à réaffirmer sa priorité : fournir à sa population, une alimentation saine, de qualité, en quantité suffisante et à des prix acceptables pour le consommateur et rémunérateurs pour le producteur.

Cela exige fermeté et vigilance dans notre politique commerciale pour éviter toute distorsion de concurrence. Il est inconcevable d'imposer des contraintes et des normes aux produits européens sans pouvoir imposer les mêmes aux produits importés. N'importons pas l'alimentation que nous ne voulons pas !

À cet égard, la stratégie Farm to Fork qui aboutirait, selon plusieurs études concordantes, à une baisse globale de plus de 10 % des volumes de nourriture, à une hausse de 17 % du coût de l'alimentation et à une forte hausse des importations sans bénéfice réel pour la neutralité carbone est un non-sens.

L'agriculture européenne porte des solutions pour répondre aux enjeux des accords de Paris pour le climat et des ODD définis par l'ONU. Ceci correspond aux attentes citoyennes tout en permettant la prospérité des territoires et des agriculteurs, offrant une perspective attractive pour le renouvellement des générations.

Il ne faut pas rater l'occasion qui nous est offerte de réenchanter le projet Europe ; nous le devons aux générations futures. C'est le sens du texte qui nous est soumis.

Le groupe de l'agriculture a voté pour.

Alternatives sociales et écologiques

Les crises que connaît l'Union européenne, les défis économiques, sociaux et écologiques qu'elle doit relever, font de cette résolution un rappel salutaire à ses valeurs. L'Union ne peut avoir d'avenir que si elle respecte les principes sur lesquels elle s'est construite : la démocratie, la paix, la solidarité, la justice et le développement écologiquement viable. Principes trop souvent mis à mal en ce moment dans le monde et au sein même de l'Europe.

Mais comment penser l'avenir de l'Europe sans s'attarder sur ses fondements, sans s'interroger sur l'adéquation de son cadre législatif et institutionnel avec les défis actuels et les attentes de ses peuples ? Les crises conjoncturelles révèlent et accentuent des faiblesses davantage structurelles, et s'attaquer aux premières sans saisir l'occasion de résoudre les secondes ne peut être une réponse satisfaisante.

Le CESE tient sa force et sa légitimité du fait qu'il représente la société

« agissante ». Cette volonté d'agir suppose de nommer sans détour les maux que connaît l'Union. Chercher à garantir la pérennité de l'Europe implique, au-delà des discours d'intention, l'exigence de se pencher avec lucidité sur les causes de ses difficultés et les moyens d'y faire face.

C'était le sens de notre amendement, qui n'a pas été retenu par la Commission Affaires européennes et internationales, ce que nous regrettons, et qui proposait de réfléchir à la révision de certaines dispositions des traités européens, notamment celles qui donnent la primauté aux droits économiques, aux déréglementations, au libre-échange et à la concurrence débridées. Et ce, alors même que les droits sociaux, les exigences sanitaires et environnementales leur sont subordonnés. Aujourd'hui, dumping, concurrence, impactent de nombreux secteurs comme les services publics, l'agriculture, l'environnement ou la santé, à l'heure où il est primordial de les préserver et les développer.

A l'inverse de cela, les peuples ont besoin de coopération, de mutualisation, de régulation et de solidarité, conditions d'un monde plus juste, plus libre et plus solidaire. Ce sont sur ces principes et leur respect que l'Union devra s'appuyer pour se refonder et lui permettre de relever les formidables défis auxquels elle doit faire face aujourd'hui.

Scrutin

Scrutin sur l'ensemble de la résolution Le CESE a adopté.

NOMBRE DE VOTANTES ET DE VOTANTS : 165

POUR : 151

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 14

Ont voté pour : 151

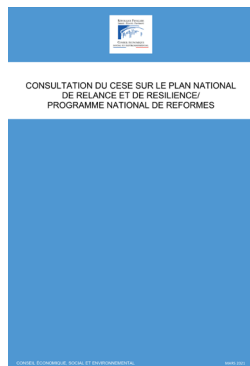
<i>Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale</i>	Mme Djouadi, MM. El Jarroudi, Hammouche, Levy-Waitz, Mmes Roux de Bezieux, Tordeux Bitker, Tutenuit.
<i>Agriculture</i>	MM. Biès-Péré, Mme Blin, MM. Coué, Durand, Férey, Mme Fournier, M. Gangneron, Mmes Lion, Pisani, Sellier, Valentin, Vial, M. Windsor.
<i>Alternatives sociales et écologiques</i>	Mmes Gondard-Lalanne, Groison, Orain.
<i>Artisanat et Professions libérales</i>	MM. Anract, Chassang, Fourny, Guihard, Mmes Munoz, Niakaté, M. Repon, Mme Vial.
<i>Associations</i>	Mme Belhaddad, MM. Boivin, Deniau, Deschamps, Mmes Doresse Dewas, Jourdain Menninger, Le Fur, Martel, M. Miribel, Mmes Monnier, Sivignon, M. Thomasset, Mme Thoury.
<i>CFDT</i>	M. Aonzo, Mme Blancard, M. Cadart, Mmes Canieux, Duboc, Esch, MM. Guihéneuf, Lautridou, Mariani, Mmes Meyling, Pajarès y Sanchez, M. Ritzenthaler, Mme Thiery, M. Tivierge.
<i>CFE-CGC</i>	Mmes Biarnaix-Roche, Gayte, MM. Nicoud, Souami.
<i>CFTC</i>	Mmes Chatain, Coton, MM. Heitz, Lecomte.
<i>CGT-FO</i>	MM. André, Busiris, Cambou, Mmes Clicq, Delaveau, M. Goulm, Mme Marot, M. Sabot, Mme Veitl.
<i>Coopération</i>	MM. Grison, Landriot, Mugnier.

<i>Entreprises</i>	MM. Asselin, Blachier, Brunet, Mme Carlac'h, M. Cavagné, Mme Couderc, M. Creyssel, Mmes Dubrac, Fabiani, MM. Gardinal, Goguet, Mme Guerniou, M. Guillaume, Mme Hafidou, MM. Kling, Moisselin, Mme Pazuat, M. Ruchenstain, Mme Ruin, M. Salleron, Mmes Salvadoretti, Ullern, MM. Vermot Desroches, Vidor.
<i>"Environnement et nature"</i>	MM. Abel, Beauvais, Boucherand, Chabason, Gatet, Mmes Grimault, Journée, Kacprzak, M. Lesaffre, Mme Martinie-Cousty, M. Mayol, Mmes Ostria, Popelin, Rattez, M. Richard, Mme Van Den Broeck.
<i>Familles</i>	Mmes Balducchi, Bigot, Blanc, M. Desbrosses, Mmes Gariel, Kulak, M. Marmier, Mme Picardat.
<i>Non-inscrits</i>	MM. Bazot, Breton, Chir, Joseph, Mme Mignot-Verscheure.
<i>"Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse"</i>	M. Eyriey, Mme Hamel, MM. Jeanne-Rose, Occansey.
<i>Outre-mer</i>	Mmes Arlie, Bouchaut-Choisy, MM. Cambray, Leung, Marie-Joseph, Mmes Mouhoussoune, Sirder, M. Yan.
<i>Santé et Citoyenneté</i>	MM. Boroy, Da Costa, Mme Joseph, M. Raymond.
<i>UNSA</i>	Mme Arav, MM. Darwane, Truffat, Mme Vignau.

Se sont abstenus : 14

<i>Alternatives sociales et écologiques</i>	M. Le Queau.
<i>CGT</i>	Mmes Barth, Bordenave, Cailletaud, Chay, M. Fournel, Mme Gallet, M. Garcia, Meyer, Naton, Oussedik, Rabhi, Mme Tatot.
<i>Non-inscrits</i>	M. Pouget.

Dernières publications de la commission des affaires européennes et internationales



Dernières publications du Conseil économique, social et environnemental



Retrouvez l'intégralité des travaux du CESE sur le site

www.lecese.fr

Imprimé par la Direction de l'information légale et administrative, 26, rue Desaix, Paris 15°,
d'après les documents fournis par le Conseil économique, social et environnemental.
N° 411211002-001021 - Dépôt légal : octobre 2021

Crédit photo : Dicom 2021



Certifié PEFC 70 % FCBA/10-01283



IMPRIM'VERT®

**CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL**

9, place d'Iéna
75775 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 43 60 00
www.lecese.fr

N° 41121-1002

ISSN 0767-4538 ISBN 978-2-11-155712-3



Direction de l'information
légale et administrative
Les éditions des *Journaux officiels*
www.vie-publique.fr/publications

